



Centre d'Etudes en Civilisations, Langues et Littératures Etrangères
(EA 4074)

Règles de demandes de financement

Les demandes de financement pour l'organisation de colloques internationaux devront être adressées 1 an ½ avant la date prévue du colloque (par exemple : **janvier 2015** pour un colloque prévu en **juin 2016**). Ceci dans le but de pouvoir effectuer les demandes de financement auprès d'autres partenaires potentiels (Conseil Régional, Université...).

Pour les autres manifestations (JE, séminaires, conférences), il conviendra de transmettre le projet pour le 15 octobre de l'année précédant la manifestation.

Les documents devront être transmis via messagerie électronique au(x) responsable(s) d'axe(s) concerné(s), au directeur du laboratoire ainsi qu'à l'administrateur du laboratoire.

Les demandes d'aide à la publication devront, dans la mesure du possible, être soumises pour le 15 octobre de l'année précédant la parution de l'ouvrage. Les documents devront être transmis via messagerie électronique au(x) responsable(s) d'axe(s) concerné(s), au directeur du laboratoire ainsi qu'à l'administrateur du laboratoire.

Les demandes de prise en charge des missions hors Université de Lille devront être déposées au moment du **dépôt de la proposition de communication**. Les missions prises en charge par le laboratoire concernent prioritairement la valorisation des résultats de la recherche. Un déplacement non prévu à l'avance a peu de chances d'être remboursé. (Pour rappel : un ordre de mission doit **obligatoirement** être saisi avant le départ)

Toutes les demandes de financement (Colloques internationaux, manifestations scientifiques, aide à la publication, prise en charge de mission) doivent être accompagnées d'un **devis chiffré** de l'aide demandée au CECILLE via les formulaires prévus à cet effet.



Centre d'Etudes en Civilisations, Langues et Littératures Etrangères
(EA 4074)

Rappel des règles de prise en charge pour l'organisation de manifestations scientifiques									
	Qualité	Nuitées	Frais de déplacement	Frais inscription	Honoraires	Dîner clôture	Déjeuners	Partenariats	Montant maximum aide CECILLE
Colloque / symposium	Conférenciers invités	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	obligatoires	3 000 €
	Intervenants	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui		
Journées d'études sur deux journées	Intervenants extérieurs	Oui	Oui		Non	Non	Oui	recommandés	1 000 €
Journée d'études	Intervenants extérieurs	Non*	Oui Prise en charge de 2 conférenciers maximum		Non	Non	Oui	souhaités	600 €
Conférence	Intervenants extérieurs	Non*	Oui Prise en charge d'1 conférencier maximum		Oui	Non	Oui	souhaités	300 €
Séminaire	Intervenants extérieurs	Non*	Oui		Non	Non	Oui	souhaités	500 € (pour l'ensemble des séances du séminaire)

* Sauf exception



Centre d'Etudes en Civilisations, Langues et Littératures Etrangères
(EA 4074)

	Rappel des règles de prise en charge des Missions hors U Lille et de demande d'aide à la publication	Montant maximum aide CECILLE
Missions EC	3 missions maximum par EC prises en charge par le laboratoire par année civile	1000€ maximum par année civile
Missions doctorants	800 € maximum par an	
Aide à la publication	Cofinancement(s) souhaité(s) Projet scientifique à présenter Devis éditeur à fournir lors de la demande	2 500 € maximum